



Table de bon voisinage d'Outremont

Arrondissement d'Outremont

Compte-rendu de la rencontre

17 novembre 2022 de 19h à 21h Mairie d'arrondissement d'Outremont, 543 Chemin de la Côte-Sainte-Catherine

La rencontre est bilingue, les participants s'exprimant dans la langue (français ou anglais) dans laquelle ils sont les plus à l'aise.

Compte-rendu

1. Mot de bienvenue, tour de table et adoption de l'ordre du jour

C'est la première animation de la Table par la médiatrice interculturelle de l'Institut universitaire SHERPA. La prise de note est assurée par l'arrondissement et sera révisée par la médiatrice, puis par les membres de la Table.

La médiatrice souhaite la bienvenue aux participants et rappelle que la rencontre du jour se concentrera sur les recommandations des membres par rapport à l'enjeu de la propreté, tel que convenu entre eux à la fin de la rencontre précédente (octobre 2022).

Les participants se présentent à tour de rôle.

L'ordre du jour est proposé et adopté.

Un point est fait sur la boîte courriel <u>BonVoisinage.Outremont@montreal.ca</u> indiquant que tous les membres y ont accès, et qu'il faudrait inclure la médiatrice pour qu'elle reçoive les courriels.

2. Nouvelles de l'arrondissement

a. Lancement de la Table de quartier Outremont (TQO)

L'arrondissement informe que le lancement de la TQO a eu lieu le 10 novembre dernier au Centre communautaire intergénérationnel (CCI) et a été une réussite puisqu'une centaine de personnes se sont présentées. Le prochain événement de la TQO est l'Assemblée générale annuelle (AGA) au printemps 2023. L'arrondissement ajoute que la TQO a une nouvelle coordonnatrice qui viendra se présenter à la Table de bon voisinage. L'arrondissement fait remarquer que la TQO reprend la Cellule communautaire d'Outremont, formée à l'initiative de l'arrondissement durant la pandémie de Covid-19, et animée par celui-ci durant deux ans et demi. Il précise que la Table de bon voisinage est un membre sympathisant de la TQO sans droit de vote.

Un membre mentionne qu'il pourrait être bénéfique que des représentants des communautés (dont les communautés hassidiques) soient présents aux rencontres de la TQO, afin qu'il y ait une représentation des perspectives de tous.

b. Budget participatif de la Ville de Montréal

L'arrondissement présente le budget participatif de la Ville de Montréal : la Ville-centre réserve 30 M\$ pour réaliser et soutenir des projets proposés et choisis par la population sur les thèmes de la jeunesse, de l'équité et de la sécurité. La période pour que les citoyens ou organismes fassent leurs propositions de projets ou idées a débuté le 13 octobre et se termine le 4 décembre 2022. Pour plus d'informations : <u>Budget participatif - Réalisons Montréal</u>

L'arrondissement précise les détails suivants :

- Budget minimal de 500 000 \$ et maximal de 5 M \$ par projet.
- Il faut proposer des idées d'aménagements ou d'équipements municipaux d'envergure en lien avec les trois thèmes, et réalisables par la Ville.

- La Ville ne peut pas déposer, ce sont les organismes et citoyens qui peuvent le faire.
- 1,4 millions est réservé pour des projets réalisés par et pour les jeunes de moins de 30 ans.
- Outremont a reçu plus de financement proportionnellement que les autres arrondissements dans le budget participatif précédent.
- Exemple de projets acceptés en 2021: mini-forêts, verdissement de rue, biodiversité dans les carrés d'arbres, fontaine d'eau, jardins verticaux, pour un total de 2,5 millions de dollars.

Une tempête d'idées a eu lieu le 15 novembre au Centre communautaire intergénérationnel (CCI) pour le budget participatif, et pour identifier les personnes responsables du dépôt des idées. La rencontre réunissait l'arrondissement, des organismes du quartier et des citoyens. L'arrondissement enverra aux membres de la Table la liste des pistes d'idées amenées.

Un membre souligne qu'il pense déposer au budget participatif un projet sur les poubelles et un sur les ruelles vertes, thèmes en lien avec les enjeux travaillés par la Table de bon voisinage.

c. Subvention de Patrimoine Canada

L'arrondissement annonce aux membres que la demande de subvention « Communautés de ruelles » demandée à Patrimoine Canada dans le cadre du programme « Soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme », a été acceptée. Cette demande avait été déposée par l'arrondissement en janvier 2021, avant la création de la Table de concertation de Bon Voisinage et la création de la Table de quartier d'Outremont.

- La demande de 1M\$ avait été déposée en 2020, puis une soumission avait été faite au début 2021. L'arrondissement a reçu une réponse positive au printemps 2022.
- Il s'agit aussi d'avoir une ressource pour accompagner le vivre-ensemble (agent multiplicateur) pour 170 000\$ par année.

3. Mise à jour sur le 4e membre hassidique de la Table de bon voisinage

La médiatrice a discuté avec le membre qui s'est désisté. Celui-ci l'a informée que malgré tout l'intérêt qu'il porte à la Table et à son travail, il n'a pas le temps de s'impliquer chaque mois. Il a

toutefois dit qu'il garderait les yeux ouverts pour une personne qui pourrait jouer ce rôle, et ainsi permettre de respecter la parité entre membres hassidiques et non-hassidiques à la Table.

La médiatrice invite les membres à passer le mot dans leur entourage pour trouver un nouveau membre. Elle communiquera avec deux contacts hassidiques pour leur demander leur avis.

Une option est mise de l'avant : déterminer un délai maximal pour trouver un homme (d'ici la fin de l'année 2022?), après quoi les recherches pourraient être ajustées pour trouver une candidate.

Un suivi sera fait à la prochaine rencontre pour informer les membres d'où en sont les recherches.

4. Vote sur les règles d'assemblée et de fonctionnement de la Table

Le membre responsable des règles d'assemblée attire l'attention des autres membres sur le point 3.4 « Nomination et mise en candidature », afin de s'assurer que les membres soient d'accord.

Suite à l'approbation des membres sur ce point, le membre en charge des règles de bon fonctionnement propose leur adoption. Un autre membre appuie. Il y a consensus sur l'adoption des règles par l'ensemble des membres. Les règles de bon fonctionnement sont donc adoptées.

5. Discussion et priorisation des pistes d'action des sous-comités

À la demande des membres de la Table à la fin de la dernière rencontre, la médiatrice a travaillé sur une ébauche de synthèse des pistes d'actions discutées par les membres lors des rencontres précédentes, à partir des notes des rencontres passées prises par l'arrondissement ou par l'INM. Les membres avaient en effet exprimé le souhait de faire progresser la rédaction du document de recommandations de manière concrète.

Les membres et la médiatrice se penchent sur l'enjeu 1 du document de travail : la propreté.

a. Enjeu de la propreté

La médiatrice demande et vérifie avec les membres qu'ils ont une compréhension partagée de cet enjeu. Les membres ramènent l'existence de plaintes à l'arrondissement par rapport aux déchets (déchets par terre dans les lieux publics, non-respect des moment de dépôt des ordures), ainsi que l'enjeu de la densité de la population ou de la fréquentation plus élevée dans certains secteurs, du manque de poubelles à plusieurs endroits fréquentés d'Outremont, et de l'existence de perceptions et de mythes relatifs aux comportements négatifs associés aux déchets.

Une membre soulève l'importance de préciser que lorsqu'on parle de propreté, on ne parle pas de l'entretien des devantures des maisons mais bien des déchets dans les espaces publics.

Une membre mentionne qu'en raison de leur âge, les enfants ne sont pas suffisamment sensibilisés à l'importance d'adopter des gestes favorisant la propreté dans les lieux publics, surtout qu'ils ne sont pas toujours accompagnés d'adultes lorsqu'ils vont jouer dans les mini-parcs et les ruelles notamment. De plus, ces lieux n'ont souvent pas assez de poubelles, ce qui n'encourage pas l'adoption des comportements attendus.

Une membre explique que les informations par rapport à comment composter ne sont pas toujours bien comprises par les familles, et elles sont parfois plus complexes à appliquer dans le cas des familles nombreuses.

Un membre soulève la question du calendrier des diverses collectes. Celui-ci n'est pas suffisamment adapté aux besoins de tous les citoyens, surtout autour des fêtes juives durant lesquelles les familles se rassemblent et mangent davantage à la maison qu'à l'accoutumé. Il est aussi mentionné qu'au quotidien, la taille des bacs n'est pas adaptée aux foyers avec une famille nombreuse.

Plusieurs idées de pistes d'action sont apportées par les membres, notamment :

- Sensibiliser à la propreté par le biais des parents et des enfants dans les parcs, selon des plages horaires qui conviennent aux familles (par exemple, le dimanche à 17h au mini-parc sur De l'Épée pour rejoindre les familles hassidiques). Ceci pourrait impliquer des kiosques avec jeux et prix pour les enfants, en impliquant les parents également.
- Faire du porte-à-porte pourrait aussi être une façon de sensibiliser la population.

- Développer et diffuser, par les canaux appropriés, des infographies imagées, ludiques, attrayantes et faciles à comprendre même pour les enfants, en français et en anglais. Par exemple, des bandes-dessinées expliquant comment composter, etc.)
- Faire une campagne de sensibilisation au printemps auprès des enfants, possiblement en collaboration avec les écoles (ex : concours de poésie « C'est ma/notre maison, c'est mon/notre allée, j'aime les garder propres et en ordre... »).
- Adapter le calendrier des collectes aux réalités de tous les résidents, comme c'est déjà le cas pour les collectes de sapins de Noël. Par exemple, augmenter le nombre de collectes (recyclage et compost) durant le mois de Passover et autour de la Fête de Sukkot) et en informer les gens à l'avance par les bons canaux de communication. (L'arrondissement étant présent à la rencontre, il propose d'emblée d'ajouter une collecte pour le compost et pour le recyclage durant les périodes avec davantage de besoins de collectes. L'arrondissement invite les membres hassidiques de la Table à lui transmettre ces besoins, et il prévoit une communication pour informer les résidents. L'information sera transmise à la directrice d'arrondissement pour l'inclure dans le calendrier des collectes.)
- Une membre propose aussi l'idée de partenariats avec des organismes non-hassidiques venant en aide aux personnes dans le besoin, pour que les familles hassidiques puissent donner à ces organismes leurs denrées non-périmées mais qu'elles doivent sortir de la maison avant Pessah (Passover). Ceci pourrait être une belle initiative d'entraide intercommunautaire en plus de diminuer le gaspillage alimentaire.

Les membres se concentrent ensuite sur la priorisation des recommandations pour l'enjeu de la propreté. Dans l'ordre et de façon consensuelle, ils priorisent :

- (1) Éduquer et sensibiliser de façon adaptée.
 - Les membres mentionnent de communiquer et consulter les communautés hassidiques afin de déterminer le meilleur moment pour tenir des ateliers de sensibilisation.
- (2) Adapter les collectes de matières résiduelles aux réalités de tous les résidents.
 Tel que mentionné plus haut.
- (3) Ajouter des aménagements aux endroits stratégiques pour encourager les gens à adopter les comportements souhaités.
 - Voir plus haut également.

(4) Encourager les initiatives et collaborations (inter)communautaires.

Voir plus haut.

De façon générale, les membres suggèrent de profiter de l'existence et de l'expertise de la Table de bon voisinage pour tester en amont la faisabilité des idées d'initiatives ou de projets, afin de pouvoir les réajuster au besoin.

Enjeu de la réglementation et des permis de construction

Les membres s'entendent pour aborder l'enjeu de la réglementation et des permis de construction lors de la prochaine rencontre.

c. Enjeu des relations interpersonnelles

Il est entendu que l'enjeu des relations interpersonnelles sera discuté et travaillé par les membres lors d'une rencontre subséquente.

6. Dates des prochaines rencontres de la Table

Les membres sont satisfaits du travail accompli durant la rencontre. La médiatrice les informe qu'elle va mettre à jour, d'ici la prochaine rencontre, le document de travail sur les recommandations, afin d'inclure ce qui a été discuté sur l'enjeu 1, soit l'enjeu de la propreté.

La prochaine rencontre de la Table sera le 5 décembre 2022, de 19h à 21h, et elle se tiendra exceptionnellement au Centre communautaire intergénérationnel (CCI). La médiatrice rappelle que pour cette rencontre de décembre, ils se sont entendus pour discuter et prioriser les recommandations pour l'enjeu 2 (réglementation et permis de construction). Elle exprime son souhait que les deux membres faisant partie du binôme responsable de cet enjeu soient présents.

Elle vérifie avec les membres leurs disponibilités pour les premières rencontres de 2023. D'un commun accord, il est entendu que ces rencontres auront lieu aux dates suivantes, à la Mairie d'arrondissement :

- Le 18 janvier 2023, de 19h à 21h;

- Le 13 février 2023, de 19h à 21h;
- Le 22 mars 2023, de 19h à 21h (cette date sera à reconfirmer).